

Samuel SAUPHANOR *et* Joëlle MONLOUIS



CURRICULUM VITAE

Samuel SAUPHANOR

Prestation de serment : 14 janvier 2004
Associé fondateur du cabinet Le 16 Law depuis 2017
Contentieux financiers, droit pénal des affaires, enquêtes internes
Co-Président de la Commission égalité de l'ACE

Joëlle MONLOUIS

Prestation de serment : 24 octobre 2007
Droit du sport, exercice individuel depuis 2013
Co-Présidente de la Commission droit du Sport de l'ACE
Vice-présidente de la ligue d'Ile-de-France de football, membre du club des 100 dirigeantes de demain de la FFF, membre de la commission juridique et discipline de la Ligue Nationale de Basket, Membre du Tribunal Disciplinaire de World Athletics.

Chers Confrères,

Investis par l'ACE dont nous sommes membres depuis de très nombreuses années, nos parcours respectifs et nos engagements font de nous des candidats prêts à représenter, défendre et servir notre profession dans sa pluralité, sa complexité et sa transformation.

Issus de cabinets internationaux, nous avons exercé comme collaborateurs durant des années.

Par la suite, nous avons fait le choix de créer nos propres cabinets, en exercice individuel pour Joëlle, qui se dédie principalement au droit du sport, et comme associé fondateur d'un cabinet indépendant de contentieux et d'arbitrage, pour Samuel.

Ce sont les enseignements tirés et les défis affrontés au cours de nos trajectoires professionnelles qui nous ont donné envie de représenter nos Confrères, dans leur diversité de statut, d'exercice, d'ancienneté, et même d'origine.

C'est du reste une motivation ancienne, puisque nous sommes impliqués de longue date au sein de l'ACE, très en pointe sur ces sujets, afin de s'engager au service de la profession.

C'est précisément cet engagement au service de la profession que nous aimerions prolonger au sein du Conseil de l'Ordre.

L'Ordre se donne la mission « d'être présent à chaque instant, vigilant, attentif, proche de ses membres ».

Notre ambition est de contribuer aux travaux de l'Ordre notamment sur trois principaux aspects :

- faciliter l'entrepreneuriat innovant et la création de valeur dans un environnement international et numérique,
- lutter contre les plafonds de verre de toute nature, qui constituent des obstacles et des freins aux évolutions de carrière individuelle,
- répondre aux attentes des plus jeunes d'entre nous (quête de sens, nouvelles modalités d'exercice, recrutement et gestion de carrière).

Ces thèmes, nous les porterons au sein du Conseil de l'Ordre si vous nous faites la confiance de nous élire.

Nous nous engageons également à vous écouter, tout simplement, afin de réaliser pleinement ce qui est peut-être la fonction première d'un membre du Conseil de l'Ordre : être une courroie de transmission permanente et opérationnelle, afin de limiter au maximum le délai entre la survenance d'une difficulté et son traitement.

Telles sont, Chers Confrères, les raisons pour lesquelles nous sollicitons vos suffrages.

Vos bien dévoués,